



Passeport Soins Externes

Unité de Chirurgie Ambulatoire

Pôle des Spécialités Médico-Chirurgicales

Service ORL et Chirurgie Cervico-Faciale

Hôpital Claude Huriez – 2^{ème} étage Aile Ouest



L'unité de Chirurgie Ambulatoire vous accueille
de 7h00 à 19 h00 du lundi au vendredi

Pour joindre **l'infirmière** de programmation :

03 20 44 56 55

Pour joindre **l'hôtesse** d'hospitalisation :

03 20 44 53 98

Pour joindre le **personnel de soins** :

03 20 44 46 37

Votre intervention est prévue dans le cadre des soins externes.

Nous vous demandons de lire attentivement ce document. Il vous permettra de prendre connaissance des modalités relatives à ce type de prise en charge.

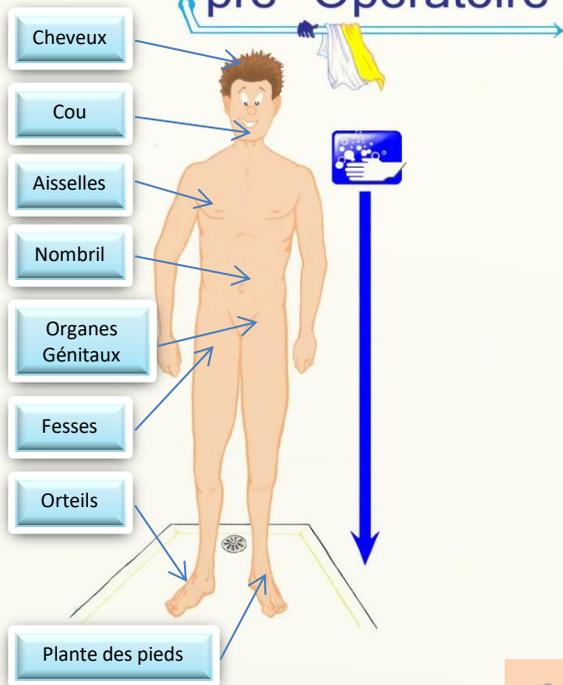
La veille de l'intervention

Le soir, prenez un repas sans alcool avec votre traitement habituel.

La douche

La veille et le matin même de l'intervention, avec un savon doux, telle que ci-dessous.

La Douche pré-Opératoire



Technique de douche

- Mouiller la totalité du corps, cheveux compris
- Savonner le corps de haut en bas en faisant mousser généreusement
- Insister sur certaines zones comme les cheveux, les aisselles, les pieds
- Terminer par les organes génitaux et les fesses
- Rincer du haut vers le bas en ayant soin d'éliminer toute la mousse

Après la douche

- Sécher avec une serviette propre
- Ne pas appliquer de déodorant, de crème corporelle, de parfum, ni de maquillage
- Revêtir une tenue propre
- **Enlever tout vernis à ongle**



Réaliser un brossage des dents

Pour votre santé, il est important de respecter ces règles d'hygiène

Le jour de l'intervention

Jusqu'à deux heures avant votre hospitalisation vous pouvez vous alimenter (repas et boisson) raisonnablement et légèrement

Présentez-vous à l'accueil du 2^{ème} étage de l'Aile Ouest (escaliers ou ascenseurs n° 23 et 24) afin d'enregistrer votre admission.

Pensez à vous munir des documents suivants :

- > Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité,
- > Carte vitale, Carte Mutuelle ou CMU
- > Formulaire « **Désignation de la personne de confiance** » complété et signé,
- > Autorisation d'opérer **signée par les 2 parents** pour les enfants mineurs, ou du représentant légal,
- > Les examens radiologiques en votre possession.



N'apportez ni objet de valeur, ni argent.

Après l'intervention

Quand puis-je manger ?

Une collation vous sera servie dès le retour du bloc.

Quand puis-je sortir ?

Dès que votre dossier de sortie aura été finalisé.

Après avoir quitté l'hôpital ?

Pour la nuit qui suit l'intervention, vous devez être accompagné par une personne majeure.

Votre sortie de l'unité de chirurgie ambulatoire

Au moment de votre sortie, l'infirmière vous remettra :

- > la lettre pour le médecin traitant,
- > l'ordonnance des soins postopératoires,

> votre rendez-vous de consultation postopératoire

A votre domicile

Respectez les recommandations données par le médecin.

En cas de complications, vous pouvez appeler :

- Les infirmières de consultation aux heures ouvrables.
- Le personnel de soins à tout moment.



1 - Station Métro CHU / Oscar Lambret - 5 – Hôpital Claude Huriez
10 – Centre de soins dentaires – 16 – Faculté de Médecine Pôle Formation
18 – Centre Oscar Lambret - 19 – Espace administratif, Trésor Public

Plus d'information sur les transports en commun : www.chru-lille.fr/plans/huriez.pdf

Toute l'équipe est à votre entière disposition pour vous donner tout complément d'information.

Nous vous souhaitons un agréable séjour.